

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Bruxelles, embargo jusqu'au 12.05.2021, 17:40 CET

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 12.05.2021

L'assemblée générale ordinaire concernant l'exercice 2020, présidée par Monsieur Jacques van Rijckevorsel, a eu lieu le 12.05.2021.

Lors de cette assemblée, le nombre d'actions Cofinimmo présentes et représentées était de 13.537.568 actions, soit 45,98% du nombre total d'actions.

Toutes les propositions à l'ordre du jour ont été traitées et approuvées. Le détail desdites propositions, ainsi que le procès-verbal de l'assemblée sont désormais disponibles sur le site internet de la société <https://www.cofinimmo.com/investisseurs/information-actionnaire/assemblees-generales/>.

1. Approbation des comptes

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes annuels sociaux de Cofinimmo clôturés au 31.12.2020, en ce compris l'affectation du résultat.

L'affectation du résultat 2020 repris dans le document d'enregistrement universel (incluant le rapport financier annuel et le rapport RSE) doit être modifiée pour tenir compte de l'exercice de 200 *stock options* et l'émission de 937.432 nouvelles actions en date du 08.04.2021. L'affectation du résultat de l'exercice de l'année 2020 s'établit dès lors comme repris dans le tableau ci-dessous.

L'assemblée générale ordinaire a accepté la proposition d'attribuer un dividende de 5,80 EUR brut (4,06 EUR net) par action aux actionnaires (coupon n° 36). Il est précisé que les 28.909 actions propres détenues par la société ne donnent droit à l'attribution d'aucun dividende à la société elle-même.

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Bruxelles, embargo jusqu'au 12.05.2021, 17:40 CET

Affectation définitive du résultat (x 1.000 EUR)

A. RESULTAT NET	122.774
B. TRANSFERT DES/AUX RESERVES	48.494
Transfert à la réserve du solde positif des variations de juste valeur des biens immobiliers	-5.283
<i>Exercice comptable</i>	<i>-5.283</i>
<i>Exercices antérieurs</i>	<i>0</i>
Transfert à la réserve du solde négatif des variations de juste valeur des biens immobiliers	9.738
<i>Exercice comptable</i>	<i>9.738</i>
<i>Exercices antérieurs</i>	<i>0</i>
Transfert à la réserve des frais et droits de mutation estimés intervenant lors de l'aliénation hypothétique des immeubles de placement	0
Transfert de la réserve du solde des variations de juste valeur des instruments de couverture autorisés auxquels la comptabilité de couverture est appliquée	0
Transfert de la réserve du solde des variations de juste valeur des instruments de couverture autorisés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée	20.448
Transfert aux autres réserves	19
Transfert du résultat reporté de l'exercice	23.572
C. REMUNERATION DU CAPITAL	-80.571
Rémunération du capital à titre de l'obligation de distribution	-80.571
D. REPARTITION AU TITRE DE L'EXERCICE AUTRE QUE LA REMUNERATION DU CAPITAL	-90.696
E. RESULTAT A REPORTER	13.788

2. Répartition du dividende au titre de l'exercice 2020

Le conseil d'administration a décidé d'offrir aux actionnaires le choix entre le paiement du dividende de l'année 2020 en actions nouvelles ou en numéraire, ou d'opter pour une combinaison de ces deux modalités de paiement. Le paiement en numéraire et la livraison des titres seront effectués à partir du 04.06.2021.

Les modalités du dividende mentionné ci-dessus, notamment concernant le dividende optionnel, sont précisées aujourd'hui dans un communiqué de presse distinct.

3. Approbation du rapport de rémunération

L'assemblée générale ordinaire a approuvé, par vote distinct, le rapport de rémunération pour l'exercice social clôturé au 31.12.2020.

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Bruxelles, embargo jusqu'au 12.05.2021, 17:40 CET

4. Renouvellement du mandat de trois administrateurs

L'assemblée générale a renouvelé, avec effet immédiat, le mandat de Madame Françoise Roels en qualité d'administrateur, ainsi que les mandats de Madame Inès Archer-Toper et de Monsieur Jacques van Rijckevorsel en qualité d'administrateurs indépendants conformément à l'article 7:87 du Code des sociétés et des associations et à la disposition 3.5 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2020, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2025.

5. Autres propositions à l'ordre du jour

Les autres propositions à l'ordre du jour ont également été approuvées par l'assemblée générale ordinaire.

Pour tout renseignement :

Jochem Binst

Head of External Communication & IR

Tel.: +32 2 373 60 32

jbinst@cofinimmo.be

Lynn Nachtergaele

Investor Relations Manager

Tel.: +32 2 777 14 08

lnachtergaele@cofinimmo.be

À propos de Cofinimmo

Depuis plus de 35 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, en Finlande, en Irlande et en Italie d'une valeur d'environ 5 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. 'Caring, Living and Working – Together in Real Estate' est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 3 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe d'environ 140 personnes à Bruxelles, Paris, Breda et Francfort.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.

Au 30.04.2021, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à environ 3,8 milliards EUR. La société applique des politiques d'investissement qui cherchent à offrir à ses actionnaires un investissement à long terme socialement responsable, peu risqué et générant un flux de dividendes récurrent, prévisible et croissant.



www.cofinimmo.com

Suivez-nous sur :

